

CHALLENGE DE LA VILLE DE SEZANNE

SAMEDI 3 JANVIER 2026

MAISON DES SPORTS

M9, M11, M13, M15 – Epée
M9, M11, M13, M15 -- Fleuret



Les compétitions M11 et M13 seront comptabilisées pour la qualification au Master grand Est
Les Compétitions M15 seront comptabilisées comme Championnat Départemental de la Marne

❖ **M9 Mixte - Epée**

13h45 – APPEL

14h00 – SCRATCH

14h15 – DEBUT DE LA COMPETITION

Formule : 1 tour de poule + tableau d'élimination direct

❖ **M9 -Fleuret**

13h45 – APPEL

14h00 – SCRATCH

14h15 – DEBUT DE LA COMPETITION

❖ **M11 Mixte - Epée**

13h45 – APPEL

14h00 – SCRATCH

14h15 – DEBUT DE LA COMPETITION

Formule : 1 tour de poule + tableau d'élimination direct

❖ **M11 -Fleuret**

13h45 – APPEL

14h00 – SCRATCH

14h15 – DEBUT DE LA COMPETITION

❖ **M13 Hommes – Epée et fleuret // M13 Dames – Epée et Fleuret**

12h00 – APPEL

12h30 – SCRATCH

13h00 – DEBUT DE LA COMPETITION

Formule épée : 1 tour de poule + tableau d'élimination direct

❖ **M15 Hommes – Epée et Fleuret // M15 Dames – Epée et Fleuret**

11h00 – APPEL

11h30 – SCRATCH

11h45 – DEBUT DE LA COMPETITION

Formule : 1 tour de poule + tableau d'élimination direct

Lieu :

Maison des sports rue Aristide Briand 51120 SEZANNE

Inscriptions :

Via l'extranet

Fin des inscriptions mercredi 31 décembre 2025.

Participation :

15.00 € par tireur

Récompenses :

Les 4 premiers de chaque catégorie.

M9, M11, tous les tireurs seront récompensés.

Arbitres :

Chaque club devra fournir 1 arbitre par tranche de 4 tireurs (catégories confondues).

En cas de difficulté, se mettre en relation avec le club organisateur.

Sécurité :

Ne seront autorisées aux abords des pistes que les sur-housses.

Seuls les tireurs et capitaines d'équipe seront autorisés à pénétrer sur les pistes.

Responsabilité :

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol, perte ou dégradation pouvant survenir aux participants et aux spectateurs.

Règle de Courtoisie :

La FFE décide, pour application stricte à partir du 01/03/08, que,

L'enseignant – accompagnateur :

- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre.

Le non-respect de ces points réglementaires entraînera l'application des articles T82 et T83 du règlement pour les épreuves FIE.

Restauration :

Viennoiseries, sandwichs variés, boissons chaudes et froides, snacking, desserts... vous seront proposés durant toute la durée de la compétition dans un espace de restauration dédié.

Questions Pratiques :

Le directoire technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes les décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.F.E pour le bon déroulement du Challenge.

Contact :

Rodolphe POTDEVIN : 06 71 28 35 86
escrime.sezanne@gmail.com